



Pomme de terre



N°17
18/07/2017



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Camille MALPEYRE
FREDON AQUITAINE
c.malpeyre@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pomme de terre
N°X du J/M/2017 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

- **Situation générale :**

Les arrachages ont commencé en Haute-Vienne.

- **Mildiou :**

Plusieurs taches sur feuilles sont observées en Limousin et les conditions météo resteront propices au champignon.

La destruction des fanes permet, entre autres, de limiter les risques de contamination des tubercules.

- **Situation générale**

Limousin : certaines parcelles sont défanées ou en cours de défanage. Les autres achèvent leur floraison.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Limousin : plusieurs taches sur feuilles sont observées dans les parcelles. Pas de foyers cependant.

D'après le modèle Miléos®, les seuils ne sont pas atteints en ce début de semaine. Ils l'ont été à Lubersac jusque samedi dernier. Le niveau de risque reste d'ailleurs élevé sur ce secteur.

Station	Dpt	Cumul de pluies depuis le 11/07	Potentiel de sporulation (niveau de risque)	Sporulation réelle (seuil indicatif de risque)		
				Variétés sensibles	Variétés intermédiaires	Variétés résistantes
Objat Voutezac	19	0 mm	Faible	Non	Non	Non
Lubersac	19	0 mm	Très fort	Non	Non	Non
Dun-le-Palestel	23	0.5 mm	Faible	Non	Non	Non
Coussac Bonneval	87	0 mm	Faible	Non	Non	-
Verneuil-sur-Vienne	87	0 mm	Faible	Non	Non	Non

Mesures prophylactiques : la destruction des fanes avant récolte aide à maintenir l'état sanitaire de la récolte. En effet, en fin de végétation, la contamination des tubercules peut survenir par lessivage des spores de mildiou présentes sur les feuilles et les tiges. On note cette année une tubérisation assez haute dans la butte, qui accroît le risque de contamination. Le défanage peut s'opérer par broyage mécanique.

Evaluation du risque :

La météo devrait rester favorable au mildiou cette semaine (zone Limousin).

- **Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)**

Limousin : des symptômes sont signalés cette semaine sur une des parcelles du réseau.

Evaluation du risque :

La maladie peut affecter le rendement si elle se manifeste de façon précoce.



Crédit Photo : AGRO-BASF

Mildiou sur feuilles

Taches brunes d'aspect huileux et souvent entourées d'un halo vert-clair à jaune sur la face supérieure
Parfois feutrage blanc sur la face inférieure

Alternariose sur feuilles

Taches nécrotiques bien délimitées situées plutôt sur feuilles du bas

- **Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)**

Limousin : seuls quelques adultes sont signalés.

Evaluation du risque :

Ce sont les larves qui causent des dégâts. Le risque est limité aujourd'hui.

- **Pucerons**

Limousin : de rares individus sont observés sur les parcelles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine
Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".